

# Centre ville : se garer gratuitement jusqu'à quand ?



Certains tournent leur disque pour mieux conserver leur place toute la journée.



Il faut beaucoup tourner pour se garer aux Esplageolles, complet du mardi au vendredi aux heures de bureau.

(Photos Rina Uzan)

IL Y A encore un an, les travailleurs du centre ville pouvaient stationner à volonté sur le site du futur parc. Il y a encore un mois, la place Benoît Frachon en accueillait un grand nombre. Mais avec la modification du paysage seynois, les automobilistes revoient leur copie.

Si de nouveaux parkings, payants, vont voir le jour dans quelques mois, quelques années, la gratuité est encore la règle.

Première solution, le parking officieusement baptisé « du-bout-du-monde » situé entre la porte des chantiers et l'IUFM. Il n'a jamais fait le plein. La distance pa contrée peut être l'objet d'une saine marche quotidienne, ou d'un

convivial voyage dans le « bus malin ». Les jours de pluie imposent cependant quelques patageages boueux, et les jours de mistral un dépoussiérage du pare-brise. Rien de grave.

Le parking Martini offre lui, une possibilité en plein centre, mais la gratuité est limitée à deux heures. Suffisant pour faire son marché, mais pas pour le shopping. Même problématique pour les zones bleues en général, et le parking des Esplageolles en particulier. Il n'est pas rare d'y observer quelques indéliçats s'y garer toute la journée, en venant ponctuellement tourner leur disque pendant que d'autres attendent leur tour... Gare à la police municipale qui lo-

gera bientôt à deux pas. Les connaisseurs et autres aventuriers se lancent quant à eux dans le dédale du centre ville où de nombreuses places gratuites, sans limitation de durée, se cachent.

## Du changement, encore

Mais ces objets de convoitise ne sont accessibles qu'au prix d'une âpre concurrence. La loi en vigueur : premier arrivé, premier servi. Sur la rue de la République

et sur le cours Louis Blanc, un système de dépose-minute devrait prochainement voir le jour. Relié à une balance, un feu passe au rouge lorsque le temps imparti est dépassé. Là encore, une combine simple connue des habitués de ce système : une petite manœuvre pour ressortir de la place et s'y remettre, et le feu repasse au vert...

L'automobiliste n'est pas au bout de ses peines, puisque du changement est encore à prévoir. Si le planning est

respecté, la délégation de service public concernant la réalisation et la rénovation des futurs parkings (Martini, Esplageolles, et site d'expositions), ainsi que la gestion du stationnement en centre ville doit avoir lieu avant la fin de l'année.

Avec, à terme, le risque de voir çà et là pousser des horodateurs mettant à mal le stationnement gratuit. Il sera temps de passer alors au deux-roues... ou au tramway.

PHILIPPE ZAMARI